

« Merci Yvan pour ces bons vœux, pour cette année 2026. Nous avons passé deux mandats ensemble , notre entente et notre complémentarité, ont été sans faille »

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Cher Christophe

Madame la Conseillère Régionale, chère Sophie

Monsieur le Conseiller Régional, Cher Jérôme

Mesdames et Messieurs les Maires des Monts du Lyonnais, chers collègues

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du personnel Communal

Monsieur le chef de corps, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers du centre de secours

Mesdames et Messieurs les représentants des établissements d'enseignement

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations

Mesdames et Messieurs les présidents et membres d'associations

Mesdames et Messieurs les responsables d'entreprises, agriculteurs, professions libérales, de services, commerce et artisanat

Chères Saint Laurentaises, Chers Saint Laurentais et Chers Amis

Cette année 2026 revêt une dimension particulière : elle marque l'aboutissement d'un mandat municipal engagé au service de notre Commune. Durant ces six dernières années, nous avons œuvré avec conviction et détermination, pour améliorer votre cadre de vie, renforcer les services de proximité, construire des infrastructures nécessaires à la collectivité, et ceci dans un contexte compliqué, parfois exigeant et changeant. Grâce à un travail collectif, élus, agents municipaux, associations, bénévoles et habitants, notre Commune a pu avancer, se transformer et affirmer ses valeurs de solidarité, et de responsabilité. Les projets menés, qu'ils soient visibles ou plus discrets, ont tous eu un même objectif : répondre aux besoins de notre population et préserver l'intérêt général.

Tout au long de ce mandat, nous avons réalisé des projets concrets que nous pouvons tous voir et ressentir. Derrière chaque chantier il y a eu des femmes et des hommes qui ont travaillé sans relâche. Nous avons connu des instants de doute. Nous avons aussi traversé des difficultés, crise COVID en début de mandat, contraintes budgétaires, défis sociaux, qui nous ont appris l'humilité et la nécessité du dialogue. Pour 2026, mon vœu le plus cher est simple : que notre Commune reste un lieu où l'on prend soin des autres, où l'on partage, où l'on invente des solutions collectives. À tous ceux qui ont contesté, débattu ou proposé, je dis merci : la Commune se construit aussi dans la confrontation d'idées. L'implication de tous est la richesse la plus précieuse de notre territoire rural. Aujourd'hui, mon souhait reste le même : voir notre communauté unie, tournée vers l'avenir.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement de tous. Je tiens à remercier sincèrement les élus municipaux pour leur implication, les agents communaux pour leur professionnalisme et leur disponibilité, ainsi que l'ensemble des habitants, pour leur confiance. Je n'oublie pas, dans mes remerciements, nos associations qui animent et font vivre notre village, nos établissements scolaires et d'enseignement, nos professionnels de santé, nos acteurs économiques que ce soient nos commerçants, nos artisans, nos responsables d'activités libérales et de services, nos chefs d'entreprises, et nos agriculteurs. Grâce à eux, Saint Laurent est aujourd'hui une Commune dynamique et attractive, où il fait bon vivre, qui a toute sa place dans notre belle région des Monts du Lyonnais.

Je vais maintenant vous présenter le bilan de ce mandat 2020-2026, avec les principaux projets que nous avons réalisés. Tout d'abord voici le visionnage du film « Saint Laurent village en mouvement », montrant l'attractivité et le dynamisme économique de notre Commune.

En 2020, l'Espace Santé Pluriprofessionnel a ouvert ses portes. 3 espaces situés, avenue des 4 cantons comportent 14 bureaux, 3 salles d'attente ainsi qu'une salle de réunion, pour les 21 praticiens médicaux et paramédicaux. Cette maison de santé a apporté un vrai service auprès de la population qu'il faut compléter maintenant par l'arrivée d'un 3^{ème} médecin. Son inauguration a eu lieu le 27 novembre 2021.

Les travaux d'aménagement du lotissement « Le Petit Bois » ont eu lieu. Près de 6 ans après la phase 1 de viabilisation, les travaux de voirie prévus dans la phase 2 ont été réalisés en février 2020.

Toujours en 2020, des travaux de réfection de la voirie de la Rue du Sud, ainsi que l'ensemble de la chaussée, les trottoirs et le trottoir de la rue des Saignes côté Lotissement du Sud, ont été réaménagés.

La réfection complète de la salle des arts martiaux « dojo » et l'étanchéité du toit terrasse ont été réalisés en 2020. Le rafraîchissement de cette salle permet une pratique des activités dans de meilleures conditions avec plus de clarté.

En 2021 des travaux de mise en sécurité de la gendarmerie ont eu lieu. Les clôtures ont été changées sur toute la périphérie par des grillages rigides. L'éclairage extérieur a été remplacé par des lampadaires solaires. Tous les appartements de nos gendarmes ont été équipés de volets roulants.

En 2021 une dernière phase a été réalisée, de rénovation intérieure vestiaires-dojos et club house HBF.

Démolition de la maison SARAZZIN. Les travaux ont débuté début mars 2021 pour se terminer début juillet. Tout cela coordonné par la société EPORA, dans le but ensuite, de la construction de l'immeuble le Cour Denis.

En 2021, création du lotissement Communal « Les Sources », 7 lots pour maisons d'habitation. Le terrain appartenait déjà à la Commune. Ce qui a permis de dégager du financement pour nos projets communaux.

Toujours en 2021, nous avons procédé à la construction du local club house du tennis club, avec sanitaires au plateau sportif « La Bâtie ».

En 2021, la Commune a fait l'acquisition du local artisanal THOLLOT situé en face de l'école publique Antoine Boiron, rue cours Denis. Ce tènement a une surface de 689m², dont 370m² environ de bâti, le but de cette acquisition étant d'aménager le bâtiment en restaurant scolaire pour les deux écoles.

En 2022, rénovation énergétique de la salle polyvalente, extension pour local de rangement aménagement de la cuisine et de la salle Pierre FRENAY transformée en salle des fêtes, et aménagement des abords. Installation sur le toit, par le SYDER, de 400m² de panneaux photovoltaïques. Il s'agit là d'une très belle rénovation extérieure et intérieure, de cette salle où nous trouvons aujourd'hui.

Toujours en 2022, la première tranche de travaux de notre projet urbain « St Laurent Horizon 2025 » a été l'aménagement de la rue Grange-Thival depuis la rue de l'Eglise jusqu'au carrefour rue des Saignes. Ils ont permis d'embellir considérablement cette rue mais surtout de mettre aux normes les cheminements piétons, d'améliorer les accès aux habitations, de délimiter les places de parkings et de sécuriser l'accès Montée de la Galène/ Montée du Pêcher.

La Commune a souhaité, en 2022, entreprendre, comme en 2019 pour le lotissement Les Chênes et en 2020 pour le lotissement du Sud, les travaux de réfection de la voirie de l'impasse des Peupliers (lotissement les Peupliers). L'ensemble de la chaussée et des trottoirs a été réaménagé.

Le lundi 3 octobre 2022 nous nous sommes retrouvés pour fêter le 50^{ème} anniversaire du marché aux veaux naissants. C'était un véritable évènement. Cela restera marqué dans les annales. La journée a commencé de bonne heure autour d'une assiette d'andouillettes. Négociants, apporteurs et public se sont retrouvés pour cet instant convivial. Puis, comme tous les lundis, à 10 heures, la cloche a retenti dans l'enceinte de la halle, en présence des personnalités politiques et d'un public venu très nombreux. Toutes les personnes présentes ont pu apprécier l'importance de ce marché. S'en est suivi l'apéritif offert par l'Association de Promotion du marché aux veaux. Ce fut un temps d'échange chaleureux. Pour clôturer cette journée, plus de 500 convives se sont ensuite rassemblés à la salle polyvalente pour déguster la fameuse « Tête de veau ».

Toujours en 2022, la municipalité a procédé au remplacement des toilettes publiques sur l'aire de camping-car de la Place des Roches et de la rue du 19 Mars 1962. Elles sont accessibles en fauteuil roulant. La technologie d'un lavage et désinfection automatique après chaque passage améliore considérablement l'hygiène de ce lieu.

Les agents des services techniques ont pris possession du nouveau Centre Technique Municipal (CTM) courant juin 2023. Cet équipement, correspond exactement aux besoins de notre service, avec de l'espace pour le stockage, le stationnement et le rangement. Comme nous l'avions fait pour la salle polyvalente, notre centre technique est équipé de panneaux photovoltaïques. Par contre, pour cette installation, nous avons choisi « l'autoconsommation collective ».

L'aménagement de la salle associative accolée au CTM, s'est achevé courant septembre 2023. La Banda « L'Étincelle », principale utilisatrice de cet équipement a, quant à elle, pris possession des lieux le 27 octobre 2023. Un bel outil qui leur permet maintenant de s'exercer dans de bonnes conditions.

Des changements ont vu le jour au mois de juin 2023 avec l'installation d'un self-service dans la grande salle du haut, du restaurant scolaire Michel LABATIE. Cet investissement important a apporté une amélioration sur l'organisation générale du service.

Toujours en 2023, création du lotissement Communal « Les Terres », 5 lots pour maisons d'habitation. Le terrain appartenait déjà à la Commune. Ce qui a permis de dégager aussi du financement pour nos projets communaux.

La salle Suzanne Fougereuse, occupée par nos anciens du « Club amitié et détente », a été rafraîchie, en 2023, avec le changement des dalles plafonds et des luminaires. Les murs et les menuiseries ont été repeints. Cette salle est aujourd'hui lumineuse et agréable.

Pour répondre à une augmentation du nombre d'élèves, une nouvelle classe a été créée à l'étage pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Le Tennis Club « Brullioles en Chamouset » dispose de deux courts flambants neufs depuis la rentrée de septembre 2024. Dans le cadre d'une opération avec le SYDER, nous avons installé des éclairages des deux terrains en luminaires LED, nous permettant ainsi, de répondre aux normes de la Fédération Française de Tennis.

Les travaux du « Pumptrack », destiné aux passionnés ou aux amateurs de vélos, trottinettes ou rollers, se sont terminés en 2024. Un total de 170 mètres linéaires est proposé aux enfants, aux ados et même aux adultes afin d'évoluer avec plaisir sur ces différents parcours. Ce beau projet s'est achevé avec la réalisation des aménagements intérieurs du site.

Nous avons mis en place des points d'apport volontaire où sont déposés les sacs dans des conteneurs semi-enterrés qui y sont installés. Nous avons implanté 9 points d'apport volontaire répartis dans tout le village et les lotissements, de manière qu'ils ne soient pas trop éloignés des habitations. Cela s'est passé en deux phases. La première (5 P.A.V.) a eu lieu au mois de décembre 2024 et l'autre (4 P.A.V.) a eu lieu au printemps 2025. Le service aujourd'hui fonctionne bien et je salue à nouveau le civisme des Saint Laurentais.

En 2024, fut l'année d'ouverture, dans l'immeuble « Le Cour Denis », au 1^{er} étage, du Pôle Culturel Municipal, avec la Médiathèque « La Cour à la Page », et l'Espace Patrimoine du Comité d'Animation Saint Laurentais, et au rez-de-chaussée du local commercial communal. Les Elus du Conseil Municipal peuvent être fiers de leur travail et du résultat obtenu. La réalisation de tout cela n'a pas été, un long fleuve tranquille, loin de là, mais nous y sommes arrivés. Il a fallu passer plusieurs étapes, depuis la démolition du tènement d'origine jusqu'à la construction, par la société ARB, de l'immeuble « Le Cour Denis », pour y installer le Pôle Culturel Municipal et le local commercial communal. Enfin, la Commune est dotée d'un équipement où la culture y a toute sa place.

Pour cette année 2025, qui vient de se terminer, nous avons engagé les travaux de rénovation de l'éclairage public. Pour ce qui concerne le changement des ballons fluos, 60 lampadaires ont été renouvelés. Dans le cadre de la démarche performancielle, en partenariat avec le SYDER, nous avons procédé au changement de 490 luminaires sur l'ensemble des rues de la commune, à l'installation de 9 bornes d'éclairage de cheminement piéton sur le parvis de la mairie, à la mise en place de 3 projecteurs de mise en valeur de la façade de la mairie. Notre programme d'implantation d'éclairages solaires dans les lotissements s'est poursuivi avec la mise en place de 35 luminaires au lotissement « La Salvatière ». Ces opérations vont apporter un nouveau confort d'éclairage dans nos rues mais surtout nous permettront d'économiser entre 50% et 75% de la consommation d'électricité. Cette nouvelle technologie va également nous permettre de contrôler nos luminaires grâce à une application via smartphone.

Depuis maintenant plus de six mois, le local police municipale est pleinement opérationnel. Situé au cœur du village, cet espace permet au policier municipal d'assurer une présence de proximité. Les Saint Laurentais pourront s'y rendre pour toutes leurs demandes (signalements ou simples échanges concernant la sécurité du village) durant les créneaux de permanences qui seront bientôt communiqués. Ce nouvel équipement viendra compléter les outils de sécurité urbaine déjà en place, toujours dans le respect du cadre légal. Nous nous félicitons de ces équipements pour renforcer la sécurité au sein du village. Le coût total des travaux d'aménagement s'élève à 42 583.89€ TTC

Cette année 2025 la commission municipale petite enfance a réalisé deux projets. Le premier apporte à notre population un divertissement très attendu par nos familles avec des aires de jeux inclusifs au parc public : Pour les tout-petits un toboggan, des jeux ludiques et un parcours apprentissage de l'équilibre avec un sol souple amortissant en cas de chute, 3 balançoires adaptées à l'âge de l'enfant de 6 mois à 12 ans et un tourniquet. Ce grand espace de jeux est sécurisé par des barrières multicolores pour le bien-être des familles venant profiter du parc. Le tout pour un montant de 81 336 € TTC subventionné à hauteur de 15 000€ par la région Auvergne Rhône Alpes et 16 427 € par le Département du Rhône.

Le deuxième projet a été très apprécié par l'équipe qui encadre la crèche « les petits malins » à l'espace Juge Pascal. La cour a été agrandie et un jeu en forme de locomotive a été posé. D'autre part, un terrain de pétanque a aussi été créé et l'ancien a été rénové. Ces espaces sont à la disposition de tous les habitants. N'hésitez pas à venir lancer les boules lors des beaux jours. Montants des travaux 23 002,80 € TTC . Une demande de subvention a été faite auprès de la Caisse des Allocations Familiales.

Après 8 ans d'études, de réunions et de travail en commission. L'enquête publique du PLU s'est déroulée du 15 septembre au 15 octobre 2025 en Mairie. Celle-ci a permis de recueillir les observations, suggestions et réclamations des habitants, propriétaires fonciers et autres acteurs concernés par le projet. Le commissaire enquêteur a rédigé, sur le registre d'enquête, ses conclusions motivées. Le rapport d'enquête a été ensuite transmis au Tribunal Administratif. Le Conseil Municipal a approuvé le dossier définitif en séance du 17 décembre 2025. Le PLU est exécutoire en ce début du mois de janvier 2026.

Le vendredi 21 novembre 2025 a vu l'inauguration du centre médico-social ADAPEI. Depuis 8 années, l'équipe municipale a œuvré, pour voir se concrétiser ce formidable projet. Dans un premier temps, elle a fait l'acquisition d'un terrain d'un hectare, à la famille SARRAZIN, pour un montant de 300 000€, qu'elle a ensuite rétrocédée, à l'euro symbolique, à l'ADAPEI 69. Le Conseil Municipal, en séance du 17 janvier 2019, a délibéré à l'unanimité cette rétrocession. Je remercie « Les 2 Fleuves Rhône Habitat » qui a construit cet établissement, le Département du Rhône qui a participé au financement et bien-sûr l'ADAPEI 69. Lors de mon discours, pour l'inauguration, je me suis adressé aux résidents, à M. le Directeur et son personnel, aux accompagnants, en leur disant : *« Vous êtes les bienvenus à Saint Laurent. Nous pouvons que nous réjouir de vous accueillir sur notre Commune. Vous trouverez ici, un cadre de vie exceptionnel, avec une population qui a le sens de l'hospitalité, dans un esprit de convivialité et de solidarité. L'attractivité du centre-ville, les services, les commerces, la vie associative dynamique, les infrastructures communales, intercommunales, vous permettrons de vous épanouir, dans ce milieu où le lien social est fort. Les élus du Conseil Municipal, à travers leur engagement fort, ont souhaité vous apporter tout cela. L'intégration, des uns et des autres est essentielle dans la vie de tous les jours, et je crois que c'est bien parti pour que vous vous sentiez bien chez nous, et maintenant chez vous ».*

L'année 2025 aura vu la construction de la « Résidence séniors ». Le bailleur social, « Les 2 Fleuves Rhône Habitat » a construit ce bâtiment de 26 logements. La Communes, quant à elle, a financé une salle d'animation où les résidents pourront s'y retrouver. Ils bénéficieront des activités qui leur seront proposées. L'implantation de cet établissement au cœur du village, leur permettra de profiter de la proximité des commerces et des services. Cette « Résidence Séniors » pourra accueillir nos aînés, dès la fin du mois de février, dans des logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Ces 26 logements locatifs sont réservés, par des

personnes issues de notre territoire des Monts du Lyonnais, et plus particulièrement de Saint Laurent et de ses environs. Les résidents bénéficieront d'un nouveau mode de vie en communauté, dans le cadre de l'habitat inclusif, avec un environnement partagé et aménagé pour permettre la vie individuelle de chaque habitant, leur vie sociale et partagée, et le « vivre ensemble », à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. Pour la mise en œuvre de tout cela, nous missionnons l'association locale ADMR « Chamousset en Lyonnais ». Elle assurera aussi, l'animation de cette résidence. Montant des travaux de la salle d'animation 320 000€, Subvention du Département du Rhône : 60 000€, subvention de l'Etat (DSIL) : 91 200€

L'année 2025 a vu la réalisation des travaux d'aménagement du contournement nord et son ouverture à la circulation. Après des années d'efforts, et de persévérance, ce projet de déviation routière et sa voie verte sont désormais une réalité. Ce chantier d'envergure marque une étape historique pour notre Commune. Tout cela est le fruit d'une détermination qui n'a jamais faibli, portée par des élus, convaincus de la pertinence d'un tel aménagement, répondant aux défis de mobilité de demain. Je ne vais pas vous retracer aujourd'hui tout l'historique de l'origine et de la préparation de ce grand projet, rentrant dans notre programme « Saint Laurent Horizon 2025 ». Je veux simplement vous dire que nous sommes, avec les élus du Conseil Municipal, très fiers et très heureux de le voir se concrétiser. Je ne rentrerai pas non plus dans les détails de conception de cette déviation routière et de sa voie verte, mais en ayant participé à toutes les réunions de chantier, j'ai pu constater que ces travaux ont été réalisés par d'excellents professionnels. C'est ainsi que je félicite le Maître d'œuvre, le bureau d'études « Réalité », les entreprises TPCF Colas, « Vincent Cassagnes Paysages », avec son sous-traitant GV FAURE. Je remercie la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et son Président, qui était le maître d'ouvrage, qui portait l'opération et qui a participé au financement. La Commune de Saint Laurent, quant à elle avait préparé le projet, en anticipant sur les études techniques, environnementales et financières. Je remercie le Département du Rhône et son Président, principal financeur, qui va reprendre ensuite la voie dans son domaine routier. Je vais maintenant vous présenter le bilan financier de l'opération sachant qu'il sera finalisé dans les prochaines semaines après la réception des travaux qui aura lieu le mercredi 28 janvier. Nous devrions avoir une évolution très légère en plus ou en moins.

Dépenses :

- Travaux, maîtrise d'œuvre, études préalables, acquisitions : 1 977 000.00 € HT

Recettes :

- Subvention Département du Rhône : 900 000 €
- Subvention Région demandée (boviduc) : 60 000 €
- Dotation CCMDL voirie St Laurent sur 3 ans: 180 000€
- Participation CCMDL: 300 000 €
- Participation Saint Laurent : 537 000 € (budgété sur les années 2024, 2025 et 2026 et pas de recours à l'emprunt)

Donc un budget maîtrisé pour cette opération d'envergure, et à nouveau un très grand merci au Département du Rhône et à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Nous allons maintenant visionner un film qui retrace le déroulement du chantier.

Je vais reprendre maintenant mon édito de la lettre d'information d'octobre et complété ensuite . Le 18 septembre 2025, en début de soirée, juste avant notre réunion du Conseil Municipal j'ai été informé par Monsieur le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture, de la présence d'un foyer positif à la Dermatose Nodulaire Contagieuse des bovins (DNC), sur une exploitation Saint Laurentaise. Avec mes Conseillers Municipaux, nous avons eu ensuite une pensée immédiate pour les trois éleveurs, gérants du GAEC, à qui, ce drame arrivait. Il fallait réagir et agir vite. Et c'est ainsi que tout s'est mis en place. Le plan ORSEC a été déclenché le vendredi 19 septembre, pour organiser une coordination d'actions, dirigée par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), en lien avec les instances agricoles et sanitaires. Dès le samedi 20 septembre, il a fallu procéder au dépeuplement du troupeau, en euthanasiant 171 bovins. Déchirant, insupportable, mais c'était nécessaire. La DNC est une maladie très contagieuse, une partie du troupeau était déjà contaminée. Et là je salue la force et le courage de Cyril, Fred et Kévin qui ont accepté très rapidement cette décision atroce pour eux, mais qui a permis, je pense, de préserver les exploitations agricoles voisines. Je voudrais aussi remercier très sincèrement, et féliciter nos agriculteurs solidaires : Christian, Fabrice, Gaby, Eric, Maxime, Romain, mais aussi les vétérinaires, qui ont participé à l'euthanasie, à la désinfection et au chargement des animaux. Ensuite a eu lieu la vaccination de tous les bovins (environ 350 000) sur les zones de protection et de surveillance, principalement sur les départements du Rhône et de la Loire. Elle avait débuté le Jeudi 25 septembre. et s'est terminée très rapidement dans notre secteur, grâce à une forte mobilisation de nos vétérinaires et du GDS. Et là je salue nos agriculteurs qui ont été solidaires et qui ont respecté à la lettre, le protocole très drastique qui leur était demandé de suivre. Le résultat c'est qu'il n' y a eu aucun nouveau foyer de DNC dans notre secteur. Ce qui n'a pas forcément été le cas dans d'autres régions. Je ne citerai pas lesquelles. Malgré tout cela, aujourd'hui nous sommes pénalisés, il n'y a peu de reconnaissance et un manque de soutien pour faciliter la reprise. Nous le constatons maintenant dans le cadre de la réouverture de notre marché aux veaux. Nous avons fait une première tentative le lundi 1^{er} décembre, seul deux négociants étaient venus. Nous avons pourtant préparé cette ouverture dans le dialogue, avec la plus grande concertation possible. Que ce soit avec la D.D.P.P., le G.D.S., la Chambre d'Agriculture, mais aussi avec les négociants. 70% des veaux de notre marché sont voués à l'exportation. Les difficultés rencontrées pour l'export vers l'Italie et la fermeture maintenue de l'export vers l'Espagne, font que les conditions de commerce ne sont pas favorables pour l'instant, à une réouverture du marché aux veaux. Nous continuons à travailler activement à une réouverture prochaine, avec la présence de tous les acteurs. Tous les marchés aux bovins, situés dans les zones vaccinales sont en grande difficulté aujourd'hui. Et c'est tous ensemble que nous retrouverons de la sérénité, pour pouvoir faire face à cette crise sanitaire animale, sans précédent. Oui notre marché aux veaux réouvrira !

Donc l'année 2026 va être une année importante pour la vie démocratique locale. Les prochaines élections municipales, qui auront lieu les 15 et 22 mars, ouvriront un nouveau chapitre pour notre Commune. Elles permettront aux habitants de choisir une équipe chargée de poursuivre le travail engagé, de porter de nouveaux projets et de continuer à faire vivre les valeurs de proximité, d'écoute et de solidarité qui nous rassemblent. Saint Laurent possède de nombreux atouts : un cadre de vie préservé, un tissu associatif dynamique, des habitants engagés et attachés à leur territoire. Je forme le vœu que ces forces continuent d'inspirer l'action municipale et de guider les décisions à venir, dans le respect de notre identité et de notre avenir commun.

Vous m'avez fait confiance pour devenir votre Maire, il y a maintenant 12 ans. Depuis avec mon équipe nous avons travaillé avec sérieux et ambition pour transformer Saint Laurent. C'est donc naturellement que je me présente aux élections municipales le 15 mars prochain, pour poursuivre cette action au service de l'intérêt générale avec rigueur et engagement. Cette candidature ne va pas sans celle de la majorité de l'équipe municipale actuelle. Onze Conseillers s'engagent avec moi pour les six années à venir. Cette liste se complète actuellement avec la venue de femmes et d'hommes, actifs, dynamiques, jeunes et moins jeunes, d'horizons divers, représentatifs de la population Saint Laurentaise. Je remercie très sincèrement les Conseillers Municipaux qui ne se représentent pas, pour des raisons diverses et respectables. Leur dévouement, leur engagement, leur implication, leur disponibilité, ont permis le développement harmonieux de Saint Laurent et le bien-être de ses habitants.

Je ne voudrais pas terminer mes propos, sans avoir une pensée pour les personnes qui nous ont quittées en 2025, et leur famille. J'ai bien sûr une pensée toute particulière pour mon frère, qui aurait été là ce matin pour relater l'information de ces vœux sur Le Pays, comme il l'a fait pendant de nombreuses années. Je voudrais aussi avoir une pensée pour les personnes en difficulté ou qui sont rattrapées par la maladie. L'espérance d'une vie meilleure doit rester dans leur cœur pour 2026.

« À l'aube de cette nouvelle année 2026, je souhaite vous adresser, au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour vous et vos proches. »

« Je vous remercie de votre attention »

A SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET
Vœux du Maire, le 11 Janvier 2026
Pierre VARLIETTE
Maire